

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 18

Artikel: La récréation à l'école

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, École du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — La récréation à l'école. — A propos de la composition française. — Nos instituts pendant la dernière année scolaire (suite). — Exercices de composition (suite). — Automne (vers). — A un champion des buveurs (vers). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.

La récréation à l'école

Outre l'enseignement qui consiste essentiellement à inculquer des notions à l'élève, il y a, dans l'organisme scolaire, d'autres facteurs qui, employés à propos, ont une portée considérable dans l'éducation de la jeunesse. Les principaux sont : les promenades scolaires, les visites fréquentes aux musées d'histoire naturelle, ethnographiques, géographiques, historiques et économiques ; puis, les exercices réglés de gymnastique, les jardins d'école, l'épargne et, enfin, la *récréation à l'école*, question qui fera l'objet principal du présent travail.

Il y a 60 ou 100 ans en arrière, c'eût été un crime de lèse-pédagogie que d'interrompre d'une seule minute l'enseignement pour envoyer nos enfants respirer l'air frais au moins une fois la matinée et rechercher les exercices hygiéniques que réclame leur âge ; on ne connaissait pas ces *démorîhs* ; l'hygiène était à peine dans ses langes ; comment alors aurait-on pu la faire naître au profit de l'éducation et former des générations saines et fortes ?

Tout le monde sait ou est sensé savoir que l'enseignement, surtout celui qui exige de la part de l'élève une forte tension d'esprit, que celui-ci ni le système cérébral ne sont capables de fonctionner normalement dans les moments de grande lassitude, d'énervement et d'épuisement ; que dans ces conditions l'enseignement le plus intéressant ne saurait captiver l'attention de l'élève, laquelle, dans ces cas, est presque toujours remplacée par la distraction ou l'apathie : l'équilibre physique et intellectuel est ébranlé. Enfin, il y a des causes d'ordre secondaire qui n'en réagissent pas moins sur l'organisme de la pensée, par exemple l'air vicié des classes, les mauvaises conditions hygiéniques de certains locaux scolaires, les accablantes chaleurs de la saison chaude, les microbes se dégageant des poumons et d'un système intestinal malades de certains enfants, le manque presque absolu de mouvement auquel les élèves sont condamnés plusieurs heures consécutives ; enfin, tant d'autres causes qu'il serait oiseux d'énumérer ici, nous obligent d'accorder aux élèves (et certes aux maîtres aussi) un répit de quelques minutes en plein air, pendant lesquelles on aère les classes, la *récréation* scolaire enfin, qui a pour but essentiel de remonter le physique, le moral et la pensée de la gent écolière.

Et cependant de nos jours encore, il se trouve dans nos corps enseignants de savants pédagogues de la vieille roche, se disant très avancés, expérimentés, et qui ne veulent entendre parler ni de récréation, ni de gymnastique pour les enfants des deux sexes, et auxquels des excursions scolaires et des jardins d'école sont encore des horreurs et des inventions du diable. Dans certaines écoles supérieures, on n'ose pas encore prononcer les mots de « Congés de chaleur », sans les faire frémir ; encore moins ose-t-on parler d'une raisonnable réduction des *pensums* parfois scandaleux qu'on impose pour des riens aux élèves. Des professeurs, vrais puits de science, continuent, contre toutes les lois du bon sens, à se faire les bourreaux de leurs élèves en les condamnant à écrire cinquante et même cent fois une phrase ; d'autres ne se gênent pas de faire suer leurs élèves par des chaleurs de 27 à 30 degrés Réaumur, et à leur enlever par là toute

satisfaction au travail. Vraiment, l'on pourrait s'écrier avec Boileau que ces enragés de la vieille discipline,

Pour honorer les morts, font mourir les vivants !

* * *

En appliquant rigoureusement les règles de la plus élémentaire hygiène, l'école disposerait peu à peu de puissants moyens pour lutter contre l'étiollement de la jeunesse scolaire. L'un des moyens les plus sûrs pour lutter contre ces vices hygiéniques, c'est une récréation bien comprise, dirigée par les organes de l'école et ayant lieu, si possible, à la fin de chaque heure d'enseignement.

Deux manières se présentent de pratiquer la récréation : la première, celle généralement en vogue et d'après laquelle la jeunesse doit avoir pleine liberté de mouvement, comme son caprice le lui chante, de se livrer à tous les excès de jeux, à des exercices qui, pour la plupart, sont directement nuisibles à la santé, donc entièrement opposés au but de la récréation. Il n'est pas rare que ces jeux dégénèrent en grossièretés, en brutalité, en barbarie et même en cruauté. Les élèves doués d'une force physique exubérante, le font trop souvent valoir comme *le droit du plus fort*. Ils sont ordinairement les boute-en-train des classes et imposent à leurs camarades des jeux dangereux au point de vue physique. — C'est encore grâce à cet excès de liberté qu'ils peuvent, sans réserve, se répandre dans les rues et sur les places publiques parfois éloignées de leur école, et se soustraire, par là, à la surveillance de leurs maîtres. — « Les garçons, prétendent la plupart des éducateurs, doivent avoir toute liberté, non seulement de courir (comme des écervelés), mais de prendre leurs ébats comme leur sauvage nature le leur inspire. De cette manière, disent-ils, ils se rompent à la lutte, développent leur courage, c'est la *culture du futur soldat*. » Naturellement on ne parle pas des yeux pochés, des bras cassés, des nez tordus, ni de toutes les lésions corporelles plus ou moins dangereuses appelant l'intervention du médecin. Et puis, les cris poussés par la jeunesse ne sont plus des voix humaines, mais des hurlements de fauves. Bref, dans nombre d'écoles, la récréation n'offre plus rien de discipliné, c'est tout simplement la fureur du mouvement et de la voix, un affreux tohu-bohu, l'esprit barbare des batailles, une espèce de pandémonium. Dans quel état physique, dans quelles dispositions morales et intellectuelles ces jeunes gens rentrent dans leurs classes, on peut le deviner. On n'y rap-

porte que l'échauffement, la distraction, les fraîches rancunes de partis, et pas rarement un vif désir de vengeance qu'on assouvira dans *la prochaine récréation*.

Mais quel est le sort des enfants faibles, débiles et timorés et qui, ayant peur de s'exposer aux coups, craignent de prendre part à ces révoltantes batailles ? Vous les voyez ordinairement se tenir à l'écart, honnis de leurs condisciples batailleurs, qui les accusent de poltronerie. Ces jeunes malheureux, que j'ai toujours plaints, ne trouvent pas toujours des protecteurs dans leurs maîtres contre les agressions de leurs cruels condisciples : aux yeux de certains professeurs mêmes, ce ne sont que des lâches.

Voilà comment la *récréation libre* prépare les jeunes gens à la *culture militaire*.

Et les filles ! Grand Dieu ! Avec une ombre de retenue naturelle à leur sexe, elles ne font guère mieux, bien que d'une autre manière. Dans leurs courses affolées, elles ne voient plus rien, le public n'existe plus à leurs yeux égarés ; elles vous courent entre les jambes, se heurtent de toute leur force contre quiconque a la malchance de se trouver sur leur chemin. Elles poussent des cris aigus à vous percer le tympan, se livrent à des jeux bruyants et échauffants ; souvent elles se dispersent dans les rues et les places avoisinantes, ne montrant pour les adultes et les vieillards ni respect ni égards. Si par hasard on les rencontre, c'est pour subir de leur part des impertinences et des grossièretés. Ces *demoiselles* ne se gênent pas ; à l'entrée du sentier public qu'elles occupent et qui semble leur appartenir, elles vous barrent crânement le passage. Et veut-on quand même passer outre, elles vous regardent d'un petit air interrogateur voulant probablement dire : « Mais de quel droit viens-tu nous déranger dans nos amusements, vieux grognon ? Cette place est à nous ; retourne d'où tu viens. » Et la jeune phalange féminine passe hardiment de la menace à l'action ; et si je veux passer, c'est en me frayant de vive force un passage à travers cet essaim de jeunes guêpes. — Autre exemple ! — L'hiver écoulé, remontant la rue de Lausanne, je vis cinq à six gamines, venant probablement d'être « lâchées », qui se couraient les unes après les autres, en poussant des cris à vous boucher les oreilles et qu'on n'aurait tolérés nulle autre part ; mais c'était dans la rue, et la rue leur appartenait. Elles couraient en zigzaguant la rue, heurtant à tout moment les tranquilles piétons qu'elles obligeaient à descendre des étroits trottoirs. Il n'y avait pas de vilénies qu'elles ne se permissent envers les grandes personnes. Chose singulière ! Tout le monde se laissait faire et obéissait instinctivement

aux polissonneries de ces futures représentantes de la « bonne éducation ». — Voilà, certes, des exemples qui ne rentrent pas dans la récréation proprement dite, mais qui n'en découlent pas moins, car c'est comme cela qu'elles *s'amuse*nt sur la place de l'école — *quand il y en a une*.

* * *

L'autre méthode de récréation est celle que j'ai vue de mes propres yeux et qui est en honneur dans une célèbre école d'application, annexe d'une grande université. Là, sous la direction d'un savant professeur-directeur et des maîtres instruits par le directeur même, on faisait l'application des méthodes d'enseignement et d'éducation les plus parfaites, méthodes qui avaient passé aussi bien dans le creuset de la science que dans la filière de la pratique. L'école d'application était une simple école primaire comprenant 5 classes et peuplée par 200 à 250 élèves appartenant tous aux classes pauvres de la population.

Ici, l'on faisait consister la récréation en dix minutes après chaque heure de leçon, puis en quinze ou vingt minutes accordées à la récréation principale, celle de dix heures. J'ai toujours pu observer que ces récréations étaient un repos rassérénant pour l'âme et pour le corps. La sortie des classes, comme aussi la rentrée, avait lieu sans bruit, ni précipitation, ni désordre quelconque. A un signal donné par le maître, les élèves de chaque classe se rendaient tranquillement, deux à deux, sur la place de l'école. Arrivés ici sans rompre leurs rangs, les élèves se promenaient à pas lents, causant convenablement avec leurs voisins de droite ou de gauche ou avec leurs maîtres. A la récréation de 10 h., il leur était permis de manger de bon appétit la tartine de beurre que chacun avait apportée pour ses dix heures ; mais les fruits sont absolument interdits, et pour cause. Le maître de classe reste ordinairement auprès de ses élèves et les dirige dans leur promenade autour de l'immense place de récréation. De temps en temps le maître entonne un chant marquant le pas de marche. Au son de la cloche de l'école, tous les élèves regagnent leurs classes, après s'être réconfortés au grand air et fraîchement disposés à de nouvelles conquêtes intellectuelles, aux leçons qui vont suivre. Pendant ces récréations, un *élève de semaine*, chargé des fonctions de surveillant, reste le dernier dans la classe dont il ouvre toutes les fenêtres, ramasse tous les déchets de papier semés sur le plancher, puis, un peu avant la clôture

de la récréation, il vient refermer les croisées, de sorte que l'aération des classes est complète. Lorsque le signal de la rentrée a été donné, toutes les classes, l'une après l'autre, rentrent en rangs sans parler ni faire avec les pieds le moindre bruit.

(A suivre.)



A propos de la composition française

Les examens des écoles sont terminés. Dans leur conférence du printemps dernier, nos chers inspecteurs ont formulé leurs remarques sur chacune des branches du programme. En pays de Glâne, la composition française n'a pas été satisfaisante dans son ensemble. Un des points essentiels du programme se trouve donc en souffrance. Cruelle constatation pour les maîtres soucieux du progrès ! Nous n'avons pas encore la clef de l'enseignement de la rédaction. Et pourtant, que n'a-t-on pas écrit pour nous la donner ?

Le *Bulletin pédagogique*, que chaque maître a entre ses mains, nous fournit, à ce sujet, des indications précieuses. Dans le n° 16, page 371, année 1910 ; n° 3, page 56 et n° 8, page 174, 1911, M. Barbey, Firmin, inspecteur scolaire, a exposé la méthode de la composition française. Les nos 8 et 9 de 1908, aussi paru sous le titre : *Glanures pédagogiques*, contiennent des études et des expériences de quelques instituteurs de la Broye sur le même objet.

M. Ph. Quinche, dans les nos 6 et 7, pages 131 et 145, année 1913, montre ce qui se fait actuellement dans les milieux pédagogiques avancés de la Suisse allemande.

L'Annuaire de l'Instruction publique suisse 1912 renferme, page 123, des procédés inédits, par Jean Cart. Toutes ces publications peuvent rendre les meilleurs services au maître qui veut se donner la peine de les étudier et de les méditer.

Et chaque année, nombre de livres nouveaux se proposent d'initier les petits à la rédaction.

La question de la préparation de la composition est traitée avec ampleur dans nos réunions régionales. A E., la méthode suivie par notre aimable conférencier était celle qui est préconisée : l'acquisition des idées par l'observation directe au moyen des sens. Ce fut excellent. La réunion se trouva être sur tous les points de l'avis de M. l'Inspecteur. « C'est ainsi que je procède », murmura un chacun avec un signe de tête approbateur.